

Venise, puissance régionale méditerranéenne.

Perspectives économiques, maritimes et politiques, 1669 – 1797

Journée d'études organisée par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine

Nice, 24-25 septembre 2020

Pendant toute l'époque moderne, la Méditerranée demeure au cœur de la vie et des intérêts de Venise. Première source de sa prospérité, pour la ville de Saint Marc la mer Intérieure préserve son rôle crucial aussi après les « invasions nordiques », la bataille de Lépante, et la « crise » du XVII^e siècle.

Cette journée d'études vise à explorer le rapport entre Venise et la Méditerranée entre 1669, date qui consacre la perte de l'île de Crète, dernière grande possession maritime vénitienne, et 1797, qui marque la fin de la République. Après la guerre de Candie, Venise se trouve définitivement reléguée au rôle de puissance régionale. À travers l'analyse des échanges économiques-commerciaux, de sa présence et de son action navale et maritime et des rapports diplomatico-militaires que la Sérénissime a entretenus en Méditerranée, nous nous proposons de réfléchir aux dynamiques de transformation et d'adaptation d'une puissance moyenne comme la République de Venise face au défi d'une mer Intérieure sur laquelle s'activent désormais une série de concurrents avec des moyens économiques et militaires nettement supérieurs.

Depuis quelques années la réflexion historiographique a porté sur le rôle des « petits pays » à l'époque moderne et sur leur capacité de profiter des interstices de nature diverse laissés ouverts par les grandes puissances ou les empires. On s'est ainsi intéressés, entre autres, aux liens commerciaux entre deux « petites puissances » comme le Portugal et la Suède, ou encore à la navigation des flottes marchandes scandinaves en Méditerranée. Venise aussi peut être étudiée selon cette perspective, en particulier au cours de son dernier siècle d'existence en tant que République indépendante. Bien évidemment, Venise avait cessé depuis longtemps d'être l'un des protagonistes majeurs de la vie politique européenne, mais la perte de Crète, qu'elle avait dominé depuis quatre siècles, implique un redimensionnement crucial dans la Méditerranée orientale et un éloignement ultérieur du Levant, ancien cœur des intérêts commerciaux de Venise et point de

référence incontournable dans la mentalité des autorités vénitiennes. Après la guerre de Candia, les îles ioniennes et, pour quelques temps, le Péloponnèse représentent les limites sud-orientales de la zone d'intérêt et de contrôle direct de la République, sur une région qui s'étend de la plaine du Po aux côtes de la Dalmatie et de l'Albanie, avec au centre la mer Adriatique.

Bien que cantonnée dans ce cadre régional pendant son dernier siècle d'existence, Venise ne renonce pas pour autant à jouer un rôle actif en Méditerranée. Son effort se concrétise par des actions souvent entrelacées qui touchent le champ économique-commercial, celui naval-maritime et celui militaire-diplomatique. C'est ainsi le cas des réformes douanières pour revitaliser le rôle commercial du port lagunaire dans le cadre méditerranéen : celle du 1736 se conjugue avec le soutien à l'industrie navale pour favoriser la reprise de la navigation vénitienne dans la mer Intérieure. Du point de vue naval, la création et le maintien d'une flotte de vaisseaux de guerre à partir du XVII^e siècle et le rôle actif de la marine (guerre, patrouille, escorte, démonstration de force) confirment l'engagement maritime de la République vénitienne jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La persistance d'un dense réseau consulaire et la réactivation des consuls au Levant pendant les années 1740 ; l'intérêt pour la nouvelle présence russe dans la Méditerranée et les projets de traités de commerce ; les deux guerres de Morée et la réponse diplomatique-militaire aux menaces des régences barbaresques dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle sont autant d'exemples qui montrent que Venise n'est pas un acteur passif dans la Méditerranée entre 1669 et 1797. Les actions vénitiennes sont toutefois limitées par de lourdes contraintes politiques, militaires et financiers.

Cette journée d'études se propose ainsi de réfléchir aux opportunités et aux contraintes qu'une puissance régionale comme Venise rencontre dans l'espace méditerranéen entre la fin de la guerre de Candie et la disparition de la République. En particulier, l'appel s'adresse tout particulièrement aux interventions qui prendront en compte les perspectives interdépendantes suivantes :

- Economique-commercial
- Navale et maritime
- Politique, diplomatique et militaire

Quel est le rôle du port de Venise et de son système industriel dans la Méditerranée pendant cette phase ? Comment se transforme le réseau commercial de la ville après la perte de Crète, et plus généralement, quelles sont les caractéristiques des échanges maritimes et terrestres de Venise à cette époque ? Quelle est la place du Levant dans l'économie vénitienne après 1669 ? Dans quelle mesure le trafic vénitien et le pavillon de Saint Marc profitent-ils des possibilités de croissance pendant les guerres internationales ? Quel est le rapport économique et commercial entre Venise et la Méditerranée occidentale ? Y a-t-il des perspectives de pénétration commerciale en Occident ? Quel est le rôle du Stato da Mar et des communautés maritimes dans le cadre de l'Etat vénitien pendant cette phase ? Peut-on parler d'une politique méditerranéenne vénitienne entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle ? Ce sont quelques-unes des interrogations que cette journée d'études se propose d'approfondir.

Les communications pourront être présentées en anglais, français ou italien.

Les propositions de communication devront comporter un résumé de l'intervention (1500 caractères), précisant les sources utilisées, et une dizaine de lignes de présentation de l'auteur.

Suite aux conséquences de la pandémie de COVID-19 la date limite pour l'envoi des propositions a été reportée au 30 avril 2020.

Les propositions devront être adressées **avant les 30 avril 2020** à l'adresse suivante : Pierre-Niccolo.SOFIA@univ-cotedazur.fr

Elles seront étudiées par le comité scientifique qui donnera son avis vers le milieu de mai **2020**.

Une sélection des actes donnera lieu à une publication.

Les frais de séjour (une nuitée, un déjeuner et un dîner) seront pris en charge par le CMMC.

Les frais de transport restent à la charge des participants.

Responsable et organisateur scientifique :

Pierre Niccolò Sofia (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Université Côte d'Azur)

Comité scientifique :

- Pierre Niccolò Sofia (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Université Côte d'Azur)
- Maria Fusaro (University of Exeter)
- Walter Panciera (Università degli Studi di Padova)